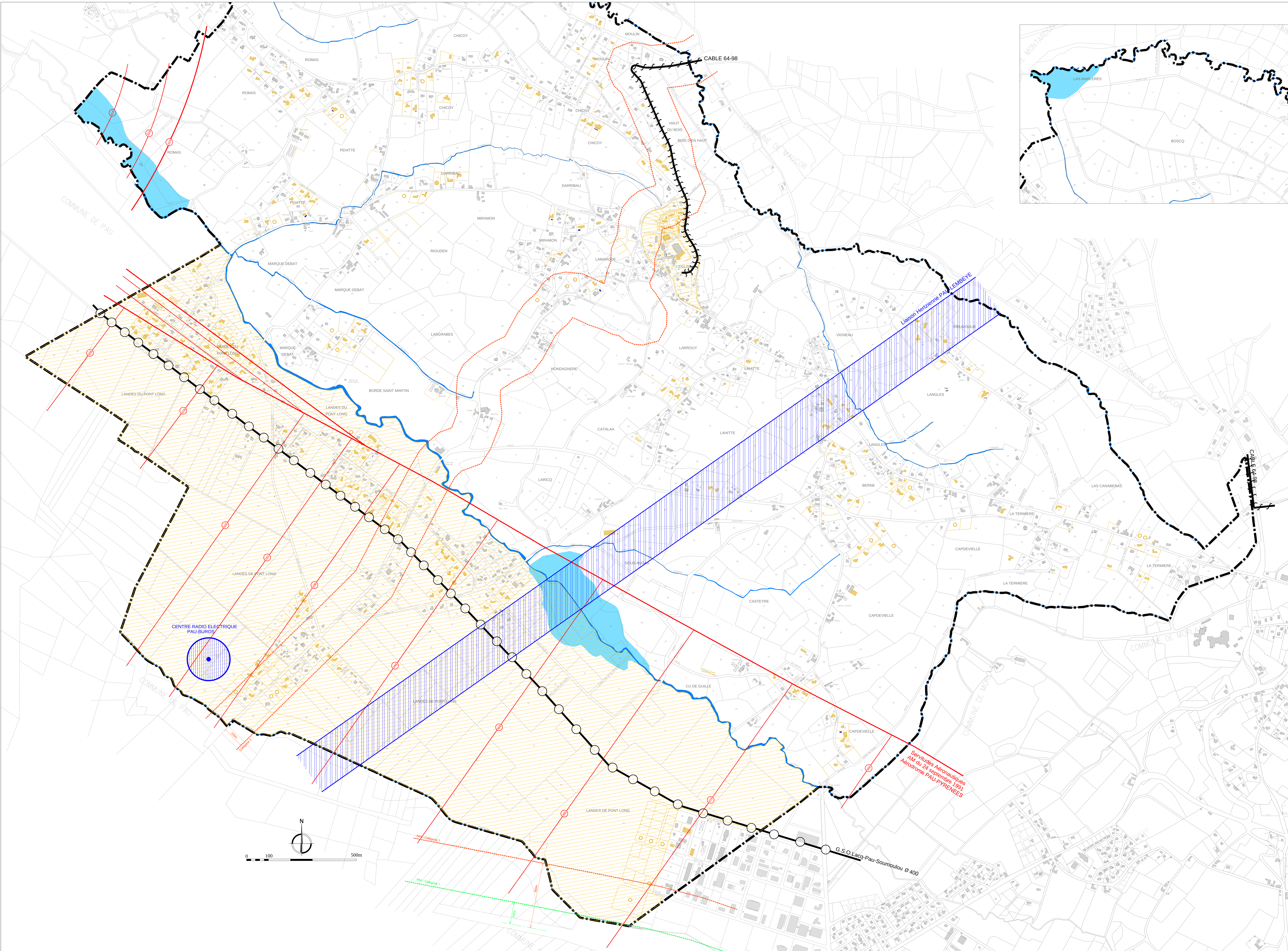

<u>LEGENDE</u>

		Limite communale

<u>Servitudes</u>

	I3	Servitudes relatives aux réseaux d'hydrocarbures liquides et de distribution de gaz (Lacq - Pau - Soumoulou Ø400)
	I4	Servitude relative aux communications téléphoniques et télégraphiques - Câble 64-84 - Câble 64-98
	PT2	Servitudes relatives au transmission radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat. - Liaisons hertzienne Pau - Lembeye - Pau - Buros ANA
	T5	Servitudes aéronautiques de dégagement de l'aéroport PAU-PYRENEES

<u>Contraintes</u>

	Zones inondables
	Zone de bruit - A63 catégorie 1 - RD222 catégorie 3
	Recul obligatoire au titre de l'art. L111-1-4 du Code de l'Urbanisme
	Sites archéologiques - Le Bourg - vestiges médiévaux, église, motte castrale, vestiges préhisotriques - landes du Pont Long - vestiges de nombreux groupes préhistoriques passage d'une voie ancienne et enceinte de terre

COMMUNE DE

BUROS

PLAN LOCAL D'URBANISME

P.L.U.

<u>Dossier d'Approbation</u>

6-1A	***SERVITUDES et CONTRAINTES***	Juin 2017 1/5000°
Elaboration prescrite le		29/03/2006
PADD débattu le		13/05/2015
Arrêté le		10/02/2016
Mise à l'enquête publique le		30/12/2016 au 30/01/2017
Approuvé le		

A.Vanel-Duluc architecte d.p.l.g. urbaniste o.p.q.u. architecte du patrimoine
C.Barroso Ingénieur agronome écologue